DELEGATION	I DE Monsieu	r Jean-Charle:	s BRON

## D-2013/613

# Cirques de Création. Demande exonération de droits de place. Autorisation

Monsieur Jean-Charles BRON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Les spectacles présentés par les cirques de création sont un mélange de modernité circassienne et de théâtre burlesque. Leur viabilité nécessite un fort investissement économique et humain, sans comparaison avec les grands cirques traditionnels, déjà renommés et bien implantés dans le paysage culturel bordelais.

Le processus de création des numéros s'apparente à un spectacle de théâtre (période de recherche, écriture, résidence et diffusion).

Les chapiteaux sont de taille modeste (entre 300 et 600 places) et la tarification modique.

A l'inverse les grands cirques disposent d'une capacité d'accueil élevée (entre 800 à 1500 places) et proposent des spectacles de prouesse avec des numéros achetés dans le monde entier. Le prix des places est plus élevé.

De fait les cirques de création sont régulièrement soutenus économiquement par les collectivités.

Afin de ne pas mettre en difficulté l'équilibre financier de ces créations originales et en parfait accord avec le développement d'une dynamique en faveur de ces spectacles, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir accorder, la gratuité des droits de place pour ces cirques qui s'installent sur l'aire prévue à cet effet rive droite.

## ADOPTE A L'UNANIMITE

### M. BRON. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, je pense que cette délibération ne posera pas de difficultés particulières. Il s'agit des cirques de création.

Les cirques de création, comme c'est indiqué dans cette délibération, sont un mélange de modernité circassienne et de théâtre burlesque. Ce sont des petits cirques de 300 à 600 places.

Par rapport aux cirques que nous accueillons régulièrement il vous est proposé de leur accorder la gratuité. C'est une façon de les encourager, comme cela se fait ailleurs.

### M. LE MAIRE. -

Pas d'oppositions?

Pas d'abstentions non plus ?

(Aucune)